
Programme de Formation

Optimiser la réassurance comme levier de capital management sous Solvabilité II

Organisation

Début :

Fin :

Durée : 6 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Directions générales, financières, risques



Objectifs pédagogiques

Les participants seront capables de :

- Analyser l'impact prudentiel d'un programme de réassurance
- Mesurer son effet sur le SCR et les fonds propres
- Intégrer la réassurance dans l'ORSA
- Adapter le programme à l'appétence au risque
- Argumenter une stratégie de réassurance devant une Direction ou un Conseil



Description

Module 1 - Rappels fondamentaux

- Rappel des objectifs de la directive Solvabilité 2
- Structure des trois piliers
- Logique économique du capital réglementaire
- Notion de fonds propres éligibles
- Définition du SCR et du MCR
- Attentes du superviseur en matière de gestion du capital

Module 2 - Impact bilan prudentiel

- Principes généraux de la réassurance (proportionnelle / non proportionnelle)
- Impact sur les provisions techniques
 - Best Estimate brut
 - Best Estimate cédé
- Créances de réassurance
- Ajustements sur les fonds propres
- Lecture d'un bilan prudentiel avant / après programme de réassurance

Module 3 - SCR contrepartie et marché

- SCR souscription :
 - Vie
 - Non-Vie
 - Catastrophe
- SCR contrepartie (défaut du réassureur)



- SCR marché (actifs nantis, fonds)
- Effet d'atténuation du risque technique
- Effet de transfert et limites de l'optimisation

Module 4 - SCR souscription

- Mesures de risque en souscription
- Impact sur la volatilité des résultats
- Réassurance et gestion des sinistres majeurs
- Indicateurs de solvabilité et seuils d'alerte
- Clauses de revoyure dans les traités

Module 5 - Réassurance et ORSA

- Objectifs et logique de l'ORSA
- Stress tests et scénarios adverses
- Impact d'un changement de programme de réassurance
- Projection du ratio de solvabilité
- Dialogue avec l'AMSB

Module 6 - Appétence au risque et stratégie

- Définition et formalisation de l'appétence au risque
- Budgets de risques
- Arbitrage coût / protection / capital
- Outils de pilotage et d'optimisation
- Déclinaison dans la politique écrite de souscription et de réassurance
- Rôle du Conseil et de la Direction générale



Prérequis

Bases Pilier 1 de Solvabilité II



Modalités pédagogiques

- **Apports théoriques** : présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions** : sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas** : analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.
- **Exercices pratiques** : mise en application des connaissances acquises à travers des simulations, jeux de rôles, et projets concrets. Utilisation d'outils et de technologies spécifiques au domaine pour renforcer les compétences pratiques des participants.



Moyens et supports pédagogiques

- **Support de formation numérique** : Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas** : Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques** : Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.

- **Discussions et échanges** : Sessions de questions-réponses en direct.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un Certificat de Réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation.

La présente formation, dans sa configuration actuelle, n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation formelle en termes de taux de satisfaction et de pourcentage de réussite des participants.



Informations sur l'admission

Inscriptions : Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à formation@ugm-opera.fr jusqu'à trois jours avant le début de la formation en inter.

Pour les demandes en Intra, un délai de prévenance de minimum 6 semaines avant la date de formation souhaitée est requis.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

Conditions d'Annulation : Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.



Informations sur l'accessibilité

Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse handicap@ugm-opera.fr